

Les préférences politiques des électeurs issus de l'immigration lors des élections communales d'octobre 2012 à Bruxelles

Dirk JACOBS, Camille KELBEL et Jean-Benoît PILET

Parmi les évolutions électorales récentes en Belgique en général et en Région bruxelloise en particulier, l'une des plus significatives est sans doute l'élargissement de l'électorat à un grand nombre de citoyens issus de l'immigration. L'accession à la nationalité belge de nombreux migrants, le droit de vote accordé aux citoyens extra-européens résidant depuis cinq ans en Belgique pour les élections communales, mais surtout le nombre important d'immigrés de deuxième génération, donc nés belges, a rendu ce segment de la population incontournable pour les partis, notamment dans les zones urbaines. Dans ce contexte, les comportements politiques de ces électeurs sont au centre de nombreux débats. Dans le choix des partis et des candidats qu'ils soutiennent, sont-ils différents des autres électeurs ? C'est à cette question que nous tentons de répondre dans ce chapitre.

L'étude sur « Les comportements électoraux des minorités ethniques à Bruxelles » a apporté une première réponse¹. Elle offrait la première véritable analyse approfondie du comportement électoral des minorités ethniques (définies selon le pays d'origine, et donc en assimilant minorités ethniques et minorités nationales) en Belgique. L'analyse portait sur les élections municipales de 2006, dans trois communes de la Région de Bruxelles-Capitale (Forest, Schaerbeek et Molenbeek). Ce chapitre s'inscrit directement dans la lignée de ce travail. Son ambition est de mieux comprendre comment votent les électeurs d'origine étrangère.

Quatre dimensions en particulier sont traitées. *Primo*, pour quel parti les électeurs d'origine étrangère votent-ils ? L'intérêt consiste à voir si une formation politique

¹ Andrea REA, Dirk JACOBS, Céline TENNEY et Pascal DELWIT, « Les comportements électoraux des minorités ethniques à Bruxelles », *Revue française de science politique*, 2010, 60/4, p. 691-717.

les séduit plus que d'autres et si cette préférence s'explique par l'origine ethnique de l'électeur. En effet, l'électeur d'origine étrangère pourrait très bien n'être qu'« un électeur ordinaire ». Il faut donc voir si l'origine ethnique ou l'histoire migratoire apportent un élément d'explication supplémentaire parmi les facteurs socio-démographiques structurels, tels que le sexe, le niveau de diplôme et la position socio-économique, dans le choix du parti. L'analyse des élections municipales de 2006 a confirmé l'existence d'un impact significatif de l'origine ethnique sur le choix du parti, au-delà des autres déterminants socio-structurels. Dans deux des trois communes étudiées (Forest et Molenbeek), les candidats d'origine étrangère votaient nettement plus pour le ps. Dans la troisième, l'origine ethnique induisait un vote pour la liste du bourgmestre sortant, Bernard Clerfayt (MR-FDF).

Secundo, nous voulons vérifier la réalité d'un vote de préférence pour des candidats de même origine ethnique. On suppose en général que le succès du personnel d'origine étrangère est dû aux votes de préférence des électeurs de même origine nationale : est-ce bien le cas ? Les citoyens d'origine étrangère pourraient tout aussi bien voter pour des candidats de la majorité ethnique et les citoyens de la majorité ethnique, pour des candidats des minorités ethniques. A titre d'exemple, dans une étude de même nature, Swyngedouw et Jacobs² ont montré qu'en Flandre une proportion considérable des électeurs « post-matérialistes » de gauche du groupe ethnique majoritaire a choisi délibérément de voter pour un candidat d'origine étrangère. En outre, en raison du climat discursif défavorable concernant la mobilisation politique ethnique, les électeurs des minorités ethniques pourraient éviter une stratégie politique liée à leur identité ethnique, dans la lignée de l'interprétation présentée dans la littérature sur les structures des opportunités discursives³. La prépondérance du modèle républicain-assimilationniste français dans les discours et les politiques publiques francophones à Bruxelles⁴, qui refusent le recours aux catégories de l'ethnicité par peur de la ségrégation et de l'ethnisation de la société, ont pour conséquence que la mobilisation électorale sur une base ethnique n'est pas soutenue, mais tout au plus tolérée.

L'analyse des résultats des élections de 2006 avait démontré que toutes les catégories d'électeurs sont susceptibles de voter pour des candidats des minorités ethniques. Ce serait donc une erreur de dire – comme on l'entend souvent dans les débats politiques et dans les médias – que les candidats d'origine étrangère sont élus grâce au seul soutien d'électeurs qui sont eux aussi immigrés ou descendants d'immigrés. Cependant, il peut paraître évident que les électeurs d'origine étrangère votent davantage pour des politiciens d'origine étrangère que ne le font la majorité des

² Marc SWYNGEDOUW et Dirk JACOBS, « Qui a voté en 2003 pour les candidats d'origine étrangère en Flandre (Belgique) ? », in Bichara KHADER, Marco MARTINIELLO, Andrea REA et Christiane TIMMERMAN (éd.), *Penser l'immigration et l'intégration autrement. Une initiative belge inter-universitaire*, Bruxelles, Bruylant, 2006, p. 159-176.

³ Ruud KOOPMANS, Paul STATHAM, Marco GIUGNI and Florence PASSY, *Contested Citizenship. Immigration and Cultural Diversity in Europe*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2005.

⁴ Dirk JACOBS, Hassan BOUSETTA, Andrea REA, Marco MARTINIELLO et Marc SWYNGEDOUW, *Qui sont les candidats aux élections bruxelloises ? Le profil des candidats à l'élection au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale du 13 juin 2004*, Bruxelles, Academia, 2008.

électeurs. En effet, en contrôlant les variables socio-démographiques traditionnelles, il avait été démontré que les électeurs issus de l'immigration votent de manière significative plus souvent que les électeurs non issus de l'immigration pour un candidat d'origine étrangère.

Ce chapitre a donc vocation à reproduire l'étude de 2006, tout en la dépassant. En effet, jusqu'ici, les analyses se basaient sur des enquêtes au cours desquelles les répondants déclaraient avoir (ou non) marqué au moins un vote de préférence pour un candidat d'origine étrangère. L'enquête sortie des urnes PartiRep 2012 permet d'aller bien au-delà. A la sortie du bureau de vote, en plus de leurs réponses au questionnaire, les participants à l'enquête ont pu remplir un bulletin fictif (*mock-ballot*), identique à celui qu'ils venaient d'utiliser dans l'isoloir. Ce bulletin fictif nous permet, en effectuant des recoupements, non seulement de savoir si un électeur a voté pour au moins un candidat d'origine étrangère, mais aussi, par exemple, s'il a voté uniquement pour des candidats d'origine étrangère ou aussi pour des candidats issus du groupe ethnique majoritaire, ou en élargissant, si le ou les candidat(s) d'origine étrangère pour le(s)quel(s) l'électeur a voté est (sont) de la même origine nationale que lui. La richesse de l'enquête sortie des urnes PartiRep 2012 sera ainsi exploitée dans ce chapitre en proposant non seulement une explication du vote préférentiel pour des candidats d'origine étrangère, mais aussi en étudiant plus précisément le vote des électeurs d'origine marocaine et turque. Parmi ces deux dernières populations, nous étudions en particulier ceux ayant voté pour un candidat venant du même pays d'origine et nous tentons de comprendre les motivations de ce vote.

L'enquête électorale sortie des urnes PartiRep 2012 à Bruxelles, Saint-Josse-ten-Noode et Molenbeek-Saint-Jean

Concrètement, dans cette contribution, nous n'utilisons pas, à la différence des autres chapitres de cet ouvrage, l'ensemble des données de l'enquête sortie des urnes PartiRep 2012. Nous nous concentrons sur trois communes – Saint-Josse, Molenbeek et Bruxelles-ville – qui sont les seules présentant des populations de candidats et d'électeurs d'origine étrangère suffisantes pour mener nos analyses. Le focus sur le vote pour un (des) candidat(s) de la même origine a dicté par la suite une restriction de l'analyse à ces trois seules communes ainsi qu'aux seuls électeurs d'origine marocaine et turque.

Dès lors, pour les trois communes que nous étudions dans ce chapitre, nous comptabilisons un total de 568 répondants : 134 personnes ont participé à Saint-Josse-ten-Noode, 181 à Molenbeek-Saint-Jean et 253 à la ville de Bruxelles.

En considérant le vote déclaré par ces répondants dans le questionnaire PartiRep et sur le bulletin fictif, il apparaît que l'on est assez proche des résultats officiels des élections dans ces trois communes (voir les tableaux A à C en annexe), ce qui permet d'être confiant quant à la représentativité de nos échantillons. Un biais doit cependant être relevé : dans les trois communes, les électeurs écologistes sont surreprésentés. A Molenbeek, les électeurs du parti de centre-droit, le MR, sont par ailleurs sérieusement surreprésentés dans notre sondage. A Molenbeek et à Bruxelles, les électeurs du parti ISLAM sont quant à eux sous-représentés.

Saint-Josse-ten-Noode est une petite municipalité (27 134 habitants⁵) composée d'une communauté d'origine turque et marocaine importante, alors que Molenbeek-Saint-Jean est une municipalité de taille moyenne (93 893 habitants) avec une très large visibilité de la communauté marocaine. La ville de Bruxelles a une population importante (166 497 habitants) d'un profil mixte, bien que la communauté d'origine marocaine y soit aussi bien présente. Ces trois communes sont à situer dans la partie nord-ouest⁶ de la région de Bruxelles-Capitale (aussi appelée les « bas quartiers », ce qui correspond à leur situation topographique) où vivent des habitants issus surtout des classes ouvrières et moyennes, ainsi que la plupart des personnes issues d'une immigration non européenne⁷.

Dans notre analyse, nous nous intéressons aux partis des quatre principales tendances politiques du paysage politique francophone : écologistes (Ecolo), socialistes (PS), libéraux (MR) et démocrates chrétiens (CDH). Souvent (mais pas toujours), ces partis francophones se sont présentés aux élections communales en Région de Bruxelles-Capitale avec leur « parti frère » du côté flamand. Ecolo s'est présenté sur une liste Ecolo-Groen à Bruxelles-ville, à Molenbeek et à Saint-Josse. Le PS s'est présenté sous le label PS-SP.a à Bruxelles-ville, sous le label Liste du bourgmestre avec des candidats PS et SP.a à Molenbeek et à Saint-Josse. Le MR a formé une liste MR-VLD à Bruxelles-ville, une liste MR seul mais avec des candidats Open VLD à Molenbeek et une liste Bleus de Saint-Josse⁸ comprenant des candidats MR et Open VLD à Saint-Josse. Enfin, le CDH formait une liste CDH mais avec des candidats CD&V à Bruxelles-ville, une liste CDH-CD&V à Molenbeek. Malgré ce caractère bilingue, l'essentiel des candidats étaient à chaque fois francophones.

Pour les autres partis, vu le très faible nombre de répondants dans l'enquête PartiRep 2012, nous les avons regroupés dans une seule catégorie reprenant aussi les votes blancs. Le caractère hétéroclite de cette catégorie rend évidemment impossible toute interprétation des résultats obtenus.

Pour quel(s) parti(s) votent les électeurs d'origine étrangère ?

En gros, l'électorat aux élections communales en Belgique est de nationalité belge. Dans l'étude 2006 de Rea, Teney, Delwit et Jacobs, plus de 90% des personnes interrogées avaient la nationalité belge, et ce alors que seules des communes bruxelloises à forte population issue de l'immigration avaient été étudiées. La faible part de non belges s'explique, d'une part, par le grand nombre d'immigrants de deuxième et troisième générations ayant la nationalité belge, mais aussi, d'autre

⁵ Population au 1^{er} janvier 2012, Institut national de statistiques. <http://statbel.fgov.be/>

⁶ Le territoire de la commune de Bruxelles-ville est plus étendu, allant du sud de la Région au nord. Mais le nord de son territoire (Laeken) s'inscrit dans ce territoire du nord-ouest de la Région où la présence de personnes issues de l'immigration est proportionnellement plus élevée.

⁷ Didier WILLAERT et Patrick DEBOOSERE, *Atlas des quartiers de la population de la Région de Bruxelles-Capitale au début du 21^e siècle*, Dossiers de l'institut bruxellois de statistique et d'analyse, n° 42, Bruxelles, Editions Iris, p. 1-158.

⁸ La liste Bleus de Saint-Josse s'était vu retirer l'autorisation d'utiliser le sigle MR du fait de la présence sur la liste d'une candidate portant le foulard sur ses affiches électorales.

part, par le faible taux d'inscription sur les listes électorales des électeurs étrangers, européens ou non, estimé autour de 15 à 20%⁹.

Dès lors, si l'on souhaite étudier les comportements électoraux des électeurs d'origine étrangère, se baser sur la nationalité des parents permet de cibler ces électeurs dans notre étude. C'est ce qui a été fait à partir de l'enquête PartiRep 2012. Les répondants y étaient en effet interrogés sur la nationalité de leur père et de leur mère à la naissance. En nous basant sur ces questions, nous disposons à Bruxelles-ville, Saint-Josse et Molenbeek d'un nombre suffisant de répondants d'origine étrangère pour mener nos analyses. Pour celles-ci, nous avons considéré la nationalité de la mère (à la naissance) comme référence de l'origine des électeurs. Avec cet indicateur, nous pouvons identifier la première génération et la deuxième génération d'immigrés. Etant donné qu'il y a une grande concordance entre la nationalité de la mère et celle du père¹⁰, nous avons par conséquent choisi de ne retenir que la nationalité de la mère. Une combinaison de la nationalité de la mère et du père aurait théoriquement permis de mener des analyses plus fines, en distinguant par exemple les électeurs ayant des parents de la même nationalité de ceux nés de couples de nationalité mixte. Toutefois, le faible nombre total de répondants ayant au moins un parent d'origine étrangère dans l'échantillon ne permet pas de telles distinctions.

Dans l'échantillon de Saint-Josse, 38,1% des électeurs avaient une mère belge, 18,7% avaient une mère marocaine (25 unités) et 14,9% avaient une mère turque (20 unités). Dans l'échantillon de Molenbeek, 51,9% des électeurs avaient une mère belge et 26% une mère marocaine (47 unités). Dans l'échantillon de la ville de Bruxelles, 51,8% avaient une mère belge et 13,4% une mère marocaine (34 unités). Dans les trois communes, les autres origines ne dépassent pas 5% de l'électorat. Par la suite, nous avons choisi de ne considérer que les résultats pour les groupes qui comptaient au moins vingt unités. Néanmoins, nous avons regroupé les autres données en deux catégories génériques (origine européenne et origine non européenne). Etant donné qu'il s'agit d'effectifs qui restent assez réduits, il faut cependant se montrer prudent dans l'interprétation, *a fortiori* quand cela concerne les personnes issues de l'immigration européenne, de par sa diversité.

Les tableaux 7.1 à 7.3 montrent le choix du parti pour les électeurs considérés comme belgo-belges (c'est-à-dire ici, dont la mère avait la nationalité belge à la naissance) et belges d'origine étrangère (ou de nationalité étrangère même si, encore une fois, leur proportion est peu importante), en ne considérant que les partis les plus importants (en poids électoral). Nous avons regroupé les résultats des plus petits partis dans une catégorie unique qui reprend aussi les votes nuls. Signalons de nouveau que le caractère mixte de cette catégorie empêche d'attribuer une signification particulière à ces résultats. Les pourcentages sont calculés par colonne et représentent la proportion de votes pour un parti pour chaque groupe ethnique.

⁹ F. ZIBOUH, M. MARTINIELLO, L'inscription des étrangers aux élections communales d'octobre 2006 : analyse de la campagne de sensibilisation et d'information au droit de vote des étrangers en Wallonie, Ministère de la Santé, des Affaires sociales et de l'Égalité des chances, septembre 2007.

¹⁰ Près de deux tiers des électeurs ayant au moins un parent né avec une nationalité autre que belge ont en fait deux parents nés avec la même nationalité (64,4%).

Tableau 7.1. Préférence pour un parti selon l'origine à Saint-Josse (en %)

	Mère belge (N = 51)	Mère marocaine (N = 25)	Mère turque (N = 20)	Mère UE (N = 13)	Mère autre (N = 25)	Ensemble de répondants de l'enquête	Résultats officiels PartiRep
Ecolo-Groen	35	8	10	31	8	23	18
Liste du bourgmestre (ps)	26	44	70	31	40	46	44
CDH	4	16	5	8	28	12	17
Bleus de Saint-Josse	10	12	5	8	4	8	11
Autres partis (N-VA, FDF, Egalité) ou vote nul	25	20	10	22	20	11	10
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Chi carré : 31,7 ; degrés de liberté : 16 ; $p < 0,05$; V de Cramer : 0,243 (N = 134 cas valables).

La catégorie « mère autre » reprend les répondants dont la mère est née avec une nationalité extra-européenne, mais ni marocaine, ni turque.

Le tableau 7.1 montre qu'à Saint-Josse, parmi les électeurs d'origine belgo-belge dans notre échantillon, la liste écologiste (Ecolo-Groen) était la plus populaire, suivie par la Liste du bourgmestre (parti socialiste). Signalons néanmoins encore une fois que nous avons un biais de surreprésentation d'électeurs écologistes dans notre sondage, comparé aux résultats réels du scrutin (voir les tableaux A à C en annexe). Le score du parti démocrate chrétien (CDH) était plutôt faible, comme pour le parti libéral (Bleus de Saint-Josse¹¹). De manière écrasante, le parti socialiste arrive en tête parmi les électeurs belgo-marocains (44%) et les autres électeurs non européens (40%), mais encore plus parmi les électeurs belgo-turcs (70%). Notons, d'ores et déjà, et sans empiéter sur l'analyse croisée entre l'origine des électeurs et des candidats, que le ministre régional bruxellois d'origine turque, Emir Kir, se présentait sur la liste socialiste dans cette commune.

Le tableau 7.2 présente les résultats pour Molenbeek, où les comportements électoraux varient aussi beaucoup selon l'origine des électeurs. La liste du bourgmestre sortant (ps) a reçu un soutien important des électeurs d'origine non européenne, surtout d'origine marocaine. Ce soutien est beaucoup moins franc parmi les belgo-belges : ces électeurs ont soutenu pour près de la moitié d'entre eux le parti libéral (MR). Le même genre de distribution des votes entre partis et selon les origines nationales avait été observé en 2006¹². A l'inverse de la situation de Saint-Josse, les écologistes molenbeekois enregistrent des scores assez proches dans tous les groupes ethniques. Les démocrates chrétiens du CDH, avec une personne d'origine marocaine (Ahmed El

¹¹ Le MR se présentait sous le label « Bleus de Saint-Josse », les instances centrales du MR ayant refusé que le logo du parti soit utilisé suite à un conflit avec la section locale du parti à propos de la présence sur la liste de Canan Kir, nièce d'Emir Kir (ps) portant le foulard sur ses photos de campagne électorale.

¹² Andrea REA *et al.*, *loc. cit.*

Khannouss) en tête de liste, ont obtenu un soutien important de la part de l'électorat d'origine marocaine (19%) mais très peu de « belgo-belges » ont voté pour eux (2%).

Tableau 7.2. Préférence pour un parti selon l'origine à Molenbeek (en %)

	<i>Mère belge</i> (N = 94)	<i>Mère marocaine</i> (N = 47)	<i>Mère UE</i> (N = 10)	<i>Mère autre hors UE</i> (N = 30)	<i>Ensemble de répondants de l'enquête</i>	<i>Résultats officiels</i>
	<i>PartiRep</i>					
Ecolo-Groen	14	8	10	10	12	9
Liste du bourgmestre (ps)	13	28	20	33	21	29
CDH	2	19	20	13	10	12
MR	46	11	50	13	39	27
Autres partis (N-VA, Vlaams Belang, FDF, PTB, PP, ISLAM) ou vote nul	25	34	0	31	18	23
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Chi carré : 39,5 ; degrés de liberté : 12 ; $p < 0,001$; V de Cramer : 0,270 (N = 181 cas valables).

La catégorie « mère autre hors UE » reprend les répondants dont la mère est née avec une nationalité extra-européenne, mais pas marocaine.

Tableau 7.3. Préférence pour un parti selon l'origine à Bruxelles ville (en %)

	<i>Mère belge</i> (N = 131)	<i>Mère marocaine</i> (N = 34)	<i>Mère UE</i> (N = 31)	<i>Mère autre hors UE</i> (N = 57)	<i>Ensemble de répondants de l'enquête</i>	<i>Résultats officiels</i>
	<i>PartiRep</i>					
Ecolo-Groen	21	21	32	9	20	12
PS-SP.a	21	24	26	29	27	29
CDH	15	23	3	21	19	18
MR-Open vld	17	3	23	9	15	18
Autres partis (N-VA, FDF, Vlaams Belang, Pirates, PP, ISLAM, BUB, PTB, Egalité) ou vote nul	26	29	16	32	19	23
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Chi carré : 21,5 ; degrés de liberté : 12 ; $p < 0,05$; V de Cramer : 0,168 (N = 253 cas valables).

La catégorie « mère autre hors UE » reprend les répondants dont la mère est née avec une nationalité extra-européenne, mais pas marocaine.

Enfin, le tableau 7.3 donne les résultats pour la ville de Bruxelles. Nous observons que la liste du bourgmestre sortant (ps-sp.a) récolte de bons scores dans tous les groupes. Les libéraux obtiennent un faible score auprès des belgo-marocains, tandis que les

démocrates chrétiens obtiennent un score remarquable dans ce groupe d'électeurs et, plus généralement, chez les électeurs d'origine non européenne.

Les données de Molenbeek, Saint-Josse et Bruxelles pour les élections locales de 2012 semblent bel et bien montrer l'existence d'un lien entre l'origine ethnique de l'électeur et son choix de parti politique. Il y a des variations d'une commune à l'autre et les électeurs d'origine étrangère ne votent pas nécessairement pour la gauche, mais il est clair que le parti socialiste obtient le plus de soutien parmi les électeurs d'origine étrangère non européenne.

L'ethnicité joue-t-elle vraiment un rôle dans le choix du parti ?

Nous avons vu dans la section précédente qu'il existe un lien entre l'origine ethnique et la préférence pour un parti. L'origine ethnique en est-elle pour autant une variable prégnante pour expliquer le comportement électoral ? Peut-être n'a-t-elle pas d'importance en tant que telle si nous considérons des facteurs socio-démographiques structurels dans le choix d'un parti comme le sexe, le niveau de formation et la position socio-économique. En effet, les électeurs immigrés pourraient avoir un comportement électoral particulier qui ne serait pas lié à leur identification ethnique, mais pourrait être attribué par exemple à leur statut socio-professionnel ou à leur niveau d'études. A titre d'exemple, si les ouvriers étaient davantage représentés parmi les minorités ethniques que dans le groupe majoritaire, il ne serait pas surprenant que le parti socialiste attire plus d'électeurs d'origine étrangère.

A en juger par les études précédentes, il n'en est rien. L'origine ethnique demeure un facteur déterminant du choix électoral, et ce même quand on contrôle les autres déterminants socio-démographiques classiques du vote. Plusieurs études montrent ainsi en Europe occidentale un soutien tendanciellement plus marqué des électeurs issus de l'immigration pour les partis de centre-gauche, et typiquement pour les formations sociales-démocrates¹³. Et ces mêmes études tendent à confirmer que ce soutien plus marqué pour les partis de centre-gauche s'explique notamment par l'ethnicité, même lorsque l'on contrôle les effets de l'âge, du sexe, du niveau d'études ou du statut socio-économique. En Belgique, l'étude de Rea, Teney, Jacobs et Delwit menée à l'occasion des élections communales de 2006 a mis en évidence les mêmes résultats pour la première fois ou, du moins, confirmé l'effet spécifique de l'ethnicité. En revanche, les quatre auteurs montraient aussi que les électeurs d'origine étrangère pouvaient, comme à Schaerbeek, soutenir de façon forte d'autres partis que ceux de

¹³ Johannes BERGH and Tor BJORKLUND, « The Revival of Group Voting. Explaining the Voting Preferences of Immigrants in Norway », *Political Studies*, 2011, 59/2, p. 308-327. Muhammad ANWAR, « The Participation of Ethnic Minorities in British Politics », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 2001, 27/3, p. 533-549. Shomit SAGGAR, *Race and Representation : Electoral Politics and Ethnic Pluralism in Britain*, Manchester, Manchester University Press, 2000. Andreas M. WÜST, « New Citizens – New voters ? Political Preferences and Voting Intentions of Naturalized Germans : a Case Study in Progress », *International Migration Review*, 2000, 34/2, p. 560-567. Anja VAN HEELSUM and Jean TILLIE, *Opkomst en partijvoorkeur van migranten bij de gemeenteraadsverkiezingen van 7 maart 2006*, Amsterdam, IMES, 2006. Sylvain BROUARD et Vincent TIBERJ, *Français comme les autres ? Enquête sur les Français issus de l'immigration maghrébine, africaine et turque*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.

centre-gauche. A Schaerbeek, c'est la liste du bourgmestre MR-FDF de Bernard Clerfayt qui avait été largement soutenue par les électeurs issus de l'immigration turque et marocaine.

Dans le cadre de l'étude PartiRep 2012, nous cherchons à voir si ces observations se confirment et si l'ethnicité demeure une variable significative dans le choix d'un parti aux élections communales. Afin de le vérifier, nous avons mené une analyse multivariée pour les trois communes étudiées dans ce chapitre. Plus précisément, nous avons mené une analyse logistique multinomiale. Les estimations qui en résultent sont cependant difficiles à interpréter, car la variable dépendante n'est pas la probabilité de voter pour un parti spécifique, mais bien la probabilité de voter pour un parti spécifique par rapport à la probabilité de voter pour un autre parti (c'est-à-dire la probabilité de voter pour le parti utilisé comme catégorie de référence dans les estimations), selon la catégorie de la variable structurelle à laquelle l'électeur appartient. Dans le but de simplifier l'interprétation des résultats, les estimations obtenues dans la régression logistique multinomiale ont été transformées en déviations (exprimées en points-pourcentage) des pourcentages moyens des votes pour chaque parti politique avec le programme LEM¹⁴ selon la procédure de Kaufman et Schervish¹⁵. Cette procédure permet de présenter les résultats en différence de points de pourcentage de chaque catégorie structurelle par rapport au pourcentage moyen des votes pour chaque parti politique. Cette approche a été introduite dans les études électorales en Belgique par Swyngedouw¹⁶. Afin de maximiser la taille de nos effectifs, l'analyse est menée pour les trois communes conjointement. Le tableau 7.4 donne un aperçu de l'importance de l'effet de chaque déterminant structurel pour les comportements électoraux. La force de l'impact peut être évaluée par le ratio L^2/df . Plus grand est ce nombre, plus fort est l'effet.

¹⁴ Jeroen VERMUNT, *LEM, a General Program for the Analysis of Categorical Data*, Tilburg, Tilburg University, 1997.

¹⁵ Robert KAUFMAN and Paul SCHERVISH, « Using Adjusted Cross Tabulations to Interpret Log-Linear Relationships », *American Review of Sociology*, 1986, 51, p. 717-733.

¹⁶ Marc SWYNGEDOUW, *De keuze van de kiezer. Naar een verbetering van de schattingen van verschuivingen in de partijvoorkeur bij opeenvolgende verkiezingen en peilingen*, Louvain, Sociologisch Onderzoeksinstituut, 1989. Marc SWYNGEDOUW, Jaak BILLIET and Bart GOEMINNE, *De kiezer onderzocht. de verkiezingen van 2003 en 2004 in Vlaanderen*, Leuven, Universitaire Pers Leuven, 2007.

Tableau 7.4. Modèle de régression logistique multinomiale pour le comportement électoral lors des élections locales de 2012 à Molenbeek, Saint-Josse et Bruxelles-ville¹⁷

	L^2	Degrés de liberté (df)	Significativité	L^2 / df
Sexe	4,776	4	ns	1,19
Niveau de diplôme	28,375	12	0.005	2,36
Statut socio-professionnel ¹⁷	42,739	20	0.002	2,13
Commune	39,325	8	p<0.001	4,91
Origine ethnique (nationalité de la mère)	51,92	12	p<0.001	4,32

Rapport de vraisemblance chi carré (L^2) pour le modèle = 194,73 ; degrés de liberté = 56 ; $p < 0,001$. Les résultats complets par catégorie de chaque variable structurelle sont présentés en différence de point-pourcentage dans le tableau 7.5.

On peut constater que la commune exerce un impact plus important sur le comportement électoral que les trois autres variables structurelles introduites dans le modèle, à savoir le sexe (dont l'effet direct n'est d'ailleurs pas significatif), le niveau de diplôme et la position socio-économique. Ceci n'est pas étonnant, dans la mesure où les enjeux politiques varient d'une commune à l'autre et où le contexte local a un impact sur les résultats électoraux. Les différents partis politiques n'obtiennent évidemment pas les mêmes résultats dans chaque commune. En conséquence, la commune sera une variable reprise dans nos analyses multivariées afin de contrôler les effets contextuels locaux. Une meilleure prise en compte consisterait à mener l'analyse séparément pour chaque commune mais nos effectifs par commune sont malheureusement trop faibles pour le permettre.

Au-delà de la commune, c'est à l'évidence l'origine ethnique qui a le plus d'impact sur la préférence pour un parti politique. Ces résultats montrent que les comportements électoraux des groupes ethniques sont en partie indépendants de leur niveau de formation ou de leur statut socio-économique. En effet, comme il convient ici de le rappeler, les modèles de régressions logistiques multinomiaux sont des modèles multivariés, c'est-à-dire que l'impact d'une variable socio-démographique sur le comportement électoral est estimé en contrôlant l'impact des autres variables structurelles.

Le tableau 7.5 présente l'ensemble des effets nets de chaque variable structurelle dans le modèle (sexe, niveau de diplôme, SES et origine ethnique). Dans ce tableau, les effets sont exprimés en différences de pourcentages comparés au pourcentage total obtenu par chaque parti (en regroupant les trois communes) aux élections communales de 2012. Il faut néanmoins garder à l'esprit que les effets nets sont indiqués en prenant en compte l'impact de toutes les autres variables du modèle. Ainsi, si l'on considère la catégorie des électeurs d'origine marocaine et si l'on contrôle les autres variables

¹⁷ Le statut socio-professionnel est opérationnalisé comme une variable catégorielle avec les catégories suivantes : ouvrier, employé, cadre-indépendant, sans emploi, pensionné, autres (dont étudiant).

structurelles du modèle (le sexe, le niveau de diplôme, la position socio-économique et la commune), les voix des électeurs d'origine marocaine pour le PS sont de 1,55 point de pourcentage supérieures aux voix pour le PS regroupant l'ensemble des répondants dans notre sondage (26,4 %). Le PS obtient donc 27,95% (1,55 pour l'effet d'origine + 26,4 pour le résultat général du PS) des votes des électeurs d'origine marocaine, après avoir contrôlé l'influence de toutes les autres variables du modèle. Parmi les électeurs d'origine turque, le PS obtient 53,67% des votes (27,27 pour l'effet d'origine + 26,4 pour le résultat général du PS).

Tableau 7.5. Analyse de régression logistique multinomiale du vote à Molenbeek, Saint-Josse et Bruxelles-ville selon les caractéristiques socio-démographiques

	<i>Ecologistes</i>	<i>Socialistes</i>	<i>Démocrates chrétiens</i>	<i>Libéraux</i>	<i>Autres ou nul</i>
Score au sondage pour l'ensemble des trois communes	17,4%	26,4%	12,9%	18,3%	25%
<i>Commune***</i>					
Saint-Josse	+8,13	+6,86	-1,57	-8,98	-4,44
Molenbeek	-5,64	-4,74	-4,29	+14,19	+0,47
Bruxelles	-0,20	-0,22	+3,79	-5,37	+2,01
<i>Sexe</i>					
homme	-2,41	+0,92	-0,30	-1,66	+3,45
femme	+3,41	-1,79	+0,52	+2,05	-4,19
<i>Statut socio-professionnel**</i>					
ouvrier	-4,67	+12,45	-0,11	-2,38	-5,29
employé	+2,18	-2,75	-0,59	-2,13	+3,29
cadre ou indépendant	+6,76	-12,41	+3,33	-2,58	+4,89
sans emploi ou allocataire	+8,77	+2,50	-0,48	-10,69	-0,09
pensionné	-13,28	-2,06	+2,23	+8,48	+4,63
autres (étudiants, etc.)	-4,43	+4,29	-2,68	+14,16	-11,34
<i>Niveau de diplôme**</i>					
inférieur (max. primaire)	+0,59	-13,39	-3,28	-8,16	+24,25
moyen (max. secondaire)	-7,48	+5,47	+8,01	+1,28	-7,28
supérieur (non univ. et universitaire)	+5,28	+9,99	-8,80	+1,85	-8,32
	+4,26	-4,47	-0,98	+2,89	-1,69
<i>Origine***</i>					
belge ou UE	+4,75	-5,31	-4,75	+6,71	-1,41
marocaine	-4,24	+1,55	+8,67	-10,11	+4,12
turque	-12,51	+27,27	-4,65	-11,08	+0,98
autre non UE	-6,74	+6,16	+8,34	-7,68	-0,08

Résultats nets présentés en différences de points de pourcentage par rapport au pourcentage moyen des votes pour chaque parti politique, en contrôlant l'impact des autres variables (sexe, niveau de diplôme, statut socio-professionnel). **: $p < 0,01$; *** : $p < 0,001$.

La différence de pourcentage d'une catégorie par rapport à la moyenne générale, qui est ici exprimée en différence de points de pourcentage, doit donc être interprétée relativement au poids du parti politique auquel elle correspond. Ainsi, une différence de 5 points-pourcentage pour une catégorie particulière a plus d'importance pour un petit parti que pour un grand.

Nous observons que pour l'ensemble des trois communes, être d'origine marocaine, turque ou d'une autre origine non européenne augmente de manière significative la probabilité de voter socialiste (ou de voter démocrate chrétien pour les électeurs d'origine marocaine ou autre non européenne, mais pas pour les électeurs d'origine turque) et diminue de façon significative la probabilité de voter écologiste ou libéral. Même si les électeurs des minorités ethniques ont des comportements électoraux diversifiés (ils soutiennent potentiellement tous les partis), ils semblent être systématiquement surreprésentés dans l'électorat de certains partis. On peut même affirmer que la situation est assez clivée. Le parti socialiste obtient un soutien considérable de la part de l'électorat étranger. À l'inverse, les libéraux en 2012 obtiennent peu de soutien de cet électorat dans les trois communes étudiées. Rappelons, néanmoins, qu'il ne s'agit pas d'une fatalité : en 2006, le MR a obtenu un soutien important de la communauté turque à Schaerbeek¹⁸. De même, le cas des écologistes est particulièrement intéressant. Malgré leur position très ouverte sur les questions liées à l'immigration, et cela depuis plus de vingt ans¹⁹, Ecolo ne parvient pas à attirer ces segments de l'électorat. Comme en 2006, les écologistes ont, en 2012, eu beaucoup de difficultés à mobiliser l'électorat issu des minorités ethniques.

Nos analyses des données de 2012 le montrent aussi, les électeurs d'origine non européenne présentent un comportement électoral significativement différent de celui des électeurs considérés comme « belgo-belges » que l'on ne peut pas expliquer tout à fait par les caractéristiques socio-économiques.

Qui vote pour les candidats des minorités ethniques ?

Au-delà des préférences électorales pour les partis, l'enquête électorale PartiRep 2012 permet aussi, grâce à la technique du bulletin fictif (ou *mock-ballot*), d'étudier les votes préférentiels pour des candidats. Et à ce niveau aussi, les comportements des électeurs d'origine étrangère suscitent le débat. Les scores élevés en voix de préférence de certains candidats issus de l'immigration au cours des années 1990 et 2000 ont mené à différentes interprétations. L'idée que ceux-ci bénéficieraient presque exclusivement du vote des électeurs eux aussi issus de l'immigration est très présente, et ce malgré diverses recherches ayant démontré que ces candidats bénéficiaient aussi de l'appui d'électeurs dits « belgo-belges »²⁰.

À travers les deux questions suivantes, nous nous penchons justement sur cette question des votes préférentiels pour des candidats d'origine étrangère. Nous le faisons d'abord en voyant si, comme on le dit souvent, les électeurs d'origine étrangère sont,

¹⁸ Andrea REA *et al.*, *loc. cit.*

¹⁹ Jean-Benoît PILET et Marie-Hélène SCHROBILTGEN, « Ecolo », in Pascal DELWIT, Jean-Benoît PILET et Emilie VAN HAUTE (éd.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2011.

²⁰ Marc SWYNGEDOUW *et al.*, *op. cit.*, 2006.

toutes choses égales par ailleurs, plus susceptibles de voter pour un candidat d'origine étrangère lui aussi. Puis, dans la dernière partie de cette étude, nous nous intéressons au vote préférentiel pour un candidat originaire du même pays que soi, en analysant via les *mock-ballots* si les électeurs d'origine marocaine ou turque votent surtout pour des candidats originaires de ces deux pays.

Tableau 7.6. Tableau croisé des électeurs selon leur origine pour un candidat d'origine étrangère (Molenbeek, Saint-Josse et Bruxelles, N = 350) (en %)

	<i>Uniquement vote pour des candidats d'origine étrangère</i>	<i>Uniquement un vote pour des candidats belgo- belges</i>	<i>Vote pour des candidats belgo- belges et les candidats issus de l'immigration</i>	<i>Total</i>
Mère belge ou UE (N = 200)	12,5%	69,5%	18%	100%
Mère marocaine (N = 66)	33,3%	36,4%	30,3%	100%
Mère turque (N = 25)	48,0%	24%	28%	100%
Mère non UE (N = 59)	21,7%	55,7%	22,6%	100%
Ensemble des répondants	19,6%	57,2%	23,2%	100%

V de Cramer = 0,248 ; p < 0,001.

Sur la première question, celle du vote préférentiel pour des candidats d'origine étrangère, nous pouvons tout d'abord observer sur l'ensemble des participants à notre sondage à Bruxelles-ville, Saint-Josse et Molenbeek que 44,7% ont marqué une préférence pour un candidat d'origine étrangère²¹. Et comme nous le voyons dans le tableau 7.6, tant les personnes avec que sans origine étrangère ont voté pour des candidats d'origine étrangère. Les candidats d'origine étrangère parviennent donc à attirer des électeurs au-delà des électeurs issus de l'immigration. Sur les 155 électeurs qui ont déclaré avoir voté pour un candidat d'origine immigrée, 61 n'avaient semblé-t-il pas de lien avec l'immigration (39,3%).

Autre enseignement que l'on peut tirer des données du *mock-ballot* et qui n'est disponible dans aucune des études antérieures : la différence entre vote exclusif pour un (ou plusieurs) groupe(s) ethnique(s) minoritaire(s) et vote mixte candidats belgo-belges/candidats d'origine étrangère. Sur ce point, on peut largement déconstruire le mythe d'électeurs d'origine étrangère votant uniquement pour des candidats d'origine étrangère et se détournant des candidats belgo-belges. Seuls 33,3% des électeurs

²¹ L'identification des candidats d'origine étrangère s'est faite sur la base de leur nom de famille et de leur prénom. Ces données ont ensuite été croisées avec celles fournies par les partis politiques eux-mêmes et avec ce qui est disponible sur les sites web personnels des candidats.

d'origine marocaine, 48% des électeurs d'origine turque et 21,7% des électeurs originaires d'un autre pays hors UE ont voté uniquement pour un ou des candidats issus de l'immigration. Le vote « ethnique » pur n'est donc pas le plus fréquent. Par ailleurs, les électeurs d'origine étrangère constituent un capital électoral non négligeable également pour les candidats qui ne sont pas issus de l'immigration.

Au-delà de cette description du vote pour les candidats au sein des listes, se pose la question de l'influence de l'origine ethnique sur le choix du ou des candidat(s) soutenus via les votes de préférence. Constate-t-on, lorsqu'on contrôle les variables socio-démographiques classiques, que les électeurs d'origine étrangère votent plus pour des candidats issus de l'immigration ? A nouveau, une analyse multivariée a été menée afin de le vérifier (voir le tableau 7.7). Et les résultats sont clairs : les personnes d'origine immigrée votent, de manière significative, plus souvent pour un candidat d'origine étrangère que celles qui n'ont pas d'histoire migratoire (ou du moins pas dans la génération précédente).

Tableau 7.7. Modèle de régression logistique avec vote de préférence pour au moins un candidat d'origine étrangère comme variable dépendante (Molenbeek, Saint-Josse et Bruxelles, N = 341)

	Rapport des chances (<i>odds ratio</i>)
<i>Origine (réf. : belge ou UE)</i>	
marocaine	3,174***
turque	5,062**
non UE	2,034*
<i>Statut socio-professionnel</i>	NS
<i>Niveau de diplôme (réf. : inférieur)</i>	NS
<i>Préférence politique (réf. : autre parti)</i>	NS
écologistes	NS
socialistes	NS
démocrates chrétiens	NS
libéraux	0,286**
<i>Sexe (réf. : homme)</i>	NS
<i>Age</i>	0,979*
<i>Vote préférentiel pour une femme (réf. : non)</i>	NS

$R^2 = 0,176$ (Cox & Snell), 0,236 (Nagelkerke) ; chi carré = 66,095 ; degrés de liberté = 15 ; $p < 0,001$.
ns : $p > 0,05$; * : $p < 0,05$; ** : $p < 0,01$; *** : $p < 0,001$.

Dans le tableau 7.7, nous présentons les résultats d'un modèle de régression logistique qui nous permet de prévoir qui vote pour un candidat d'origine étrangère (de façon unique ou en combinaison avec un vote pour un candidat belgo-belge). Ces résultats sont des résultats multivariés, c'est-à-dire que l'impact d'une variable sur les votes préférentiels est estimé en contrôlant l'effet des autres variables du modèle. Par ailleurs, les résultats sont présentés en rapport de chances (ou *odds ratio*) et s'interprètent en prenant en compte la catégorie de référence (l'électeur belgo-belge). Un rapport de chances supérieur à 1 signifie que la variable accroît la probabilité

de voter au moins pour un candidat d'origine étrangère. Quand il est inférieur à 1, cela veut dire que la variable réduit cette probabilité. Par exemple, le rapport de chances des électeurs d'origine turque est de 5,062 ; ce qui signifie que la probabilité qu'un électeur d'origine turque vote pour un candidat d'origine étrangère est 5 fois supérieure à la probabilité qu'un belgo-belge (la catégorie de référence) vote pour un candidat d'origine étrangère. Le niveau d'études n'a aucun effet significatif, pas plus que le statut socio-économique ou le sexe. Avec l'âge, la probabilité de voter pour un candidat issu de l'immigration diminue très légèrement. Enfin, en contrôlant l'effet des autres variables, ceux qui expriment un vote pour les libéraux sont 4,3 fois moins susceptibles de voter pour un candidat d'origine étrangère, comparés à ceux qui votent pour un parti « autre ». Comme nous l'avons noté, si l'on prend en compte les autres variables dans le modèle, les personnes d'origine étrangère sont plus enclines à voter de manière préférentielle pour un candidat d'origine étrangère que celles qui n'ont pas de lien familial direct avec l'immigration. Les personnes qui ont une mère marocaine votent 3 fois plus pour un candidat d'origine étrangère que les électeurs qui ont une mère belge, celles qui ont une mère turque 5 fois plus, et celles qui ont une mère extra-européenne autre 2 fois plus. Le vote préférentiel pour des candidats issus de l'immigration est donc un phénomène important dans le cadre des élections en Belgique pour le choix du candidat et pas seulement pour le choix du parti.

Le vote ethnique des électeurs d'origine marocaine et turque

Dans cette dernière section, nous allons à nouveau tenter de profiter de la richesse des données du *mock-ballot*. Nous nous intéresserons à une dimension plus restrictive du vote ethnique en le définissant comme un vote pour un candidat de la même origine ethnique. Ceci n'est pas un phénomène lié à la seule présence de minorités d'origine étrangère. Les belgo-belges peuvent également émettre un vote ethnique en votant pour un candidat belgo-belge. Dans le contexte bruxellois, un francophone qui vote pour un francophone ou un flamand qui vote pour un flamand peut donc aussi rentrer dans la catégorie du vote ethnique. Dans une certaine mesure, on peut d'ailleurs dire que le vote ethnique est institutionnalisé à Bruxelles : lors des élections du Parlement bruxellois, les candidats sont obligés de s'identifier à la Communauté flamande ou à la Communauté française. Ceci pousse structurellement à un vote ethnique ; les électeurs flamands sont incités à voter pour une liste néerlandophone, tandis que les électeurs francophones sont incités à voter pour une liste francophone.

Nous n'aborderons toutefois pas la problématique du vote francophone/flamand ici, ce qui nous mènerait vers une tout autre problématique. Dans cette section, nous limiterons au vote ethnique des électeurs issus des minorités ethniques. Et plus précisément, nous tenterons de voir si les électeurs votent pour un candidat de la même origine nationale qu'eux. Dans la section précédente, nous avons établi que les électeurs issus de l'immigration ont plus de probabilité de voter pour un candidat également issu de l'immigration. Ce phénomène est plus marqué dans la communauté turque que dans la communauté marocaine. Mais nous n'avons pas différencié si ce vote pour un candidat d'origine étrangère était un vote pour un candidat d'une autre origine nationale ou venant du même pays que l'un des parents de l'électeur. Ici, nous ferons cette distinction. Un vote ethnique pour un électeur d'origine marocaine sera

donc un vote pour un candidat originaire du Maroc, mais pas de Turquie, d'Algérie, d'Égypte ou de tout autre pays.

Le *mock-ballot* de l'enquête PartiRep 2012 nous permet de savoir précisément pour quel(s) candidat(s) les électeurs ayant pris part à l'étude ont voté. En identifiant l'origine ethnique de chaque candidat, nous pouvons donc étudier plus en détail le phénomène du vote ethnique. Cela permet en outre de dépasser la réponse à la question de savoir si l'électeur a voté (ou non) pour un candidat d'origine étrangère, en précisant cette origine.

Pour l'ensemble de nos trois communes, nous avons 143 répondants qui ont ou bien une mère d'origine marocaine (N = 106), ou bien une mère d'origine turque (N = 37). Dans les deux groupes, une grande majorité des électeurs a émis un vote préférentiel (c'est-à-dire un ou plusieurs votes de préférences) : c'est le cas de 81% des électeurs d'origine marocaine et de 88% des électeurs d'origine turque. Ces électeurs d'origine marocaine ont voté dans 51% des cas pour au moins un candidat de la même origine nationale, tandis que c'est le cas pour 60% des répondants d'origine turque. Dans 18,5% des cas, un électeur d'origine marocaine qui a émis un vote de préférence a uniquement soutenu un (ou des) candidat(s) d'origine marocaine, alors que dans le même temps, dans 36% des cas, un électeur d'origine turque a uniquement opté pour un vote préférentiel pour un (ou des) candidat(s) d'origine turque. Signalons également que 9,2% des électeurs d'origine marocaine ont soutenu au moins un candidat d'origine turque, tandis que 16% des électeurs d'origine turque ont soutenu au moins un candidat d'origine marocaine. En se focalisant sur les candidats issus d'un pays à majorité musulmane, le constat est que 33,8% des électeurs d'origine marocaine qui ont émis un vote préférentiel et 48% des électeurs d'origine turque dans ce cas, ont uniquement voté pour un (ou des) candidat(s) originaire(s) de pays à majorité « musulmane ».

Il reste toutefois à comprendre quels facteurs influencent de façon significative la probabilité de voter pour un candidat de même origine. C'est ce que nous tentons de voir à nouveau via une analyse multivariée (tableau 7.8). En plus de la variable d'origine nationale (marocaine ou turque) et des variables socio-démographiques classiques, nous intégrons trois autres groupes de variables dans le modèle : la confiance dans les institutions politiques locales, les traits des candidats que l'électeur déclare importants pour son vote et la satisfaction à l'égard des politiques publiques menées dans la commune²².

Le premier résultat est que l'origine nationale n'a pas d'effet significatif lorsque l'on introduit dans le modèle l'importance que l'électeur attache à choisir un candidat qui a la même origine que lui. C'est donc bien l'attitude consciente par rapport au vote pour un candidat issu de l'immigration et originaire du même pays qui est déterminante, et non l'origine nationale de façon inconsciente. Cette variable d'attitude par laquelle l'électeur déclare juger très important de soutenir un candidat issu de l'immigration multiplie par quatre la probabilité de voter pour un candidat ayant le même pays d'origine. Autre trait significatif des candidats : le fait de vouloir

²² Les variables d'attitude ne pouvant pas être intégrées dans les régressions étant donné les trop faibles degrés de liberté.

voter pour un candidat qui l'a aidé dans le passé. Cette variable réduit la probabilité de voter uniquement pour des candidats de la même origine. Bien que les données dont nous disposons ne nous permettent pas de le vérifier, ceci semble suggérer que le clientélisme, ou du moins le service aux citoyens, de la part des responsables politiques belgo-belges joue un rôle dans le comportement électoral des minorités ethniques.

Tableau 8. Modèle de régression logistique avec vote de préférence pour un candidat de la même origine nationale comme variable dépendante (électeurs d'origine marocaine et turque, à Molenbeek, Saint-Josse et Bruxelles, N = 143)

	Rapport des chances (<i>odds ratio</i>)
Origine nationale	NS
Sexe	NS
Age	NS
Niveau de diplôme	NS
Statut socio-professionnel	NS
Confiance dans le bourgmestre	0,725*
Confiance dans le conseil communal	NS
Candidat : je veux voter pour un candidat maîtrisant ses dossiers	NS
Candidat : je veux avoir de l'influence sur le futur élu	NS
Candidat : je veux soutenir des femmes	NS
Candidat : je veux voter pour un candidat que je connais personnellement	NS
Candidat : je veux voter pour un candidat connu au plan national	NS
Candidat : je veux voter pour un candidat d'origine étrangère	4,185**
Candidat : je veux voter pour un candidat qui m'a personnellement aidé au cours des dernières années	0,341**
Satisfaction: entretien des routes et des voiries	3,518**
Satisfaction : immigration et intégration	NS
Satisfaction : mobilité et sécurité routière	NS
Satisfaction : sécurité	0,367*
Satisfaction : participation citoyenne	NS
Satisfaction : fiscalité	NS
Satisfaction : logement	NS
Satisfaction : environnement	NS
Satisfaction : jeunesse	NS

$R^2 = 0,497$ (Cox & Snell), $0,733$ (Nagelkerke) ; $\chi^2 = 46,053$; degrés de liberté = 18 ; $p < 0,001$.

ns : $p > 0,10$; * : $p < 0,10$; ** : $p < 0,05$.

Un autre résultat marquant de cette analyse est l'impact de la confiance dans les institutions politiques locales. La seule qui ait un effet significatif est la confiance dans le bourgmestre sortant : elle réduit de près d'un tiers la probabilité qu'un électeur d'origine marocaine ou turque vote pour un candidat provenant du même pays. Cela peut s'expliquer en partie par le grand nombre d'électeurs qui votent uniquement pour le candidat en tête de liste (voir le chapitre v). Or, dans les trois communes étudiées, le bourgmestre sortant se représentait et était tête de liste. Et aucun de ces trois bourgmestres sortants n'était issu de l'immigration (Philippe Moureaux à Molenbeek, Jean Demannez à Saint-Josse et Freddy Thielemans à Bruxelles-ville).

Enfin, en ce qui concerne la satisfaction à l'égard des politiques publiques menées dans la commune, seules deux ont un effet statistiquement significatif : l'entretien des routes et voiries et la sécurité. La première de ces deux variables est difficile à interpréter, sauf à dire que les électeurs d'origine marocaine ou turque qui votent pour un candidat venant du même pays sont plus concernés par cette politique très locale. Pour le second, l'effet négatif de l'importance accordée à la sécurité semble indiquer que quand un électeur d'origine marocaine ou turque est mécontent de la sécurité dans sa commune, il aura moins tendance à se tourner vers un candidat venant du même pays d'origine. Des données complémentaires, et sans doute des entretiens plus qualitatifs, seraient nécessaires pour mieux comprendre ces deux résultats.

Conclusion

Depuis un peu plus d'une décennie, les minorités issues de l'immigration sont devenues un groupe électoral important. Beaucoup ont acquis la nationalité belge à la naissance ou par naturalisation. S'y ajoute, depuis 2006, l'octroi du droit de vote aux ressortissants étrangers hors UE pour les élections communales. Dans certaines communes, et en Région de Bruxelles-Capitale en particulier, ces électeurs constituent un segment électoral important, qu'aucun parti ne peut se permettre de négliger.

Dans ce contexte, ce chapitre a cherché à comprendre leurs comportements électoraux en étudiant pour quels partis ces électeurs votent et quels sont les candidats qu'ils soutiennent via leurs votes de préférence. Plus particulièrement, la question centrale a été de savoir si l'origine ethnique des électeurs constitue une variable significative pour comprendre ces comportements de vote. En d'autres termes, être issu de l'immigration change-t-il la façon dont on vote quand on contrôle les autres déterminants socio-démographiques classiques du vote (âge, sexe, statut socio-économique) ?

Afin de répondre à cette question transversale, nous avons concentré notre analyse sur les trois communes de l'enquête PartiRep 2012 où le nombre d'électeurs mais aussi de candidats d'origine étrangère était suffisant pour mener des analyses robustes sur le plan statistique, à savoir Bruxelles-ville, Molenbeek et Saint-Josse.

Et les résultats sont clairs : l'origine ethnique fait une différence. Même en contrôlant les autres caractéristiques socio-démographiques des électeurs, être issu de l'immigration influence significativement le choix du parti et du/des candidat(s) que

l'on soutient. Cela confirme l'étude menée lors des élections communales de 2006 par Rea, Jacobs, Teney et Delwit²³.

De manière générale, les électeurs d'origine étrangère ont une forte tendance à soutenir le parti socialiste (PS), et dans un moindre mesure le parti démocrate chrétien (CDH). Le parti écologiste (Ecolo) et les libéraux (MR) éprouvent des difficultés à obtenir un soutien dans les groupes d'origine non européenne. Surtout, cela ne s'explique pas tout à fait par les variables socio-économiques traditionnelles, telles que le niveau d'études ou encore le statut socio-professionnel. De même, si l'on se penche sur le vote préférentiel pour les candidats des minorités ethniques, l'origine nationale de l'électeur fait aussi une différence. Toutes les catégories d'électeurs sont susceptibles de voter pour ces candidats. Ce serait donc une erreur de réduire les scores en voix de préférence de ces candidats à leur seule capacité à attirer le soutien d'électeurs eux aussi issus de l'immigration. Cependant, il est évident que les électeurs d'origine étrangère votent davantage pour des politiciens d'origine étrangère que ne le font la majorité des électeurs. En effet, en contrôlant les variables socio-démographiques traditionnelles, les électeurs issus de l'immigration votent significativement plus souvent que les électeurs non issus de l'immigration pour un candidat d'origine étrangère.

Enfin, et c'est une innovation de l'étude PartiRep 2012, nous avons pu investiguer les motivations du vote ethnique défini comme le vote pour un candidat qui a la même nationalité d'origine que l'électeur. Nous l'avons fait en étudiant les électeurs issus de l'immigration marocaine et turque. Il en ressort que, tout d'abord, le vote pour un candidat de la même origine nationale demeure un vote d'expression identitaire. Il se produit de façon beaucoup plus marquée parmi les électeurs qui estiment que la représentation politique des minorités ethniques est une motivation centrale de leur vote. Cela est fort probablement lié au désir d'une représentation substantielle qui prend en considération les défis et intérêts spécifiques du groupe d'appartenance ethnique et/ou liés au défi de la gestion de la diversité ethnique. Ce qui, en soi, n'a rien d'extraordinaire : une partie des femmes, par exemple, préfère voter pour des femmes, convaincue que ce vote augmente la probabilité d'une bonne représentation sur les questions liées au sexe.

Toutefois, et c'est un des résultats intéressants présentés dans ce chapitre, nous avons pu aussi mettre en évidence des facteurs qui tendent à diminuer le vote pour un candidat ayant la même origine nationale que les électeurs marocains et turcs. En particulier, la proximité avec des élus locaux amènerait ces électeurs à moins voter pour des candidats venant du même pays qu'eux. En particulier, quand la confiance dans le bourgmestre est forte, ou quand l'électeur a bénéficié du soutien d'un élu sortant, cela réduit la probabilité de voter pour un candidat ayant la même origine nationale que la sienne.

On le voit, ce chapitre ouvre, à l'instar des études précédentes, des pistes stimulantes pour comprendre le vote des électeurs, en particulier ceux issus de l'immigration. Il invite à l'évidence à mener dans le futur de nouvelles recherches tant quantitatives

²³ Andrea REA *et al.*, *loc. cit.*

que qualitatives afin de mieux cerner ce qui détermine les comportements politiques de ce segment de l'électorat.

Annexe

Tableau A. Comparaison des résultats du sondage et des résultats des élections à Saint-Josse (votes valables)

	<i>Résultats du sondage (en %)</i>	<i>Résultats des élections (en %)</i>
NVA	2,6	3,34
FDF	6,0	4,89
Ecolo-Groen	23,9	17,98
CDH	12,8	16,57
LB	44,4	44,32
Bleus de Saint-Josse	9,4	11,10
Egalité	0,9	1,8

Chi carré = 3,93 ; degrés de liberté : 6 ; probabilité : 0,68.

Tableau B. Comparaison des résultats du sondage et des résultats des élections à Molenbeek (votes valables)

	<i>Résultats du sondage (en %)</i>	<i>Résultats des élections (en %)</i>
NVA	4,5	4,0
MR	36,3	27,33
FDF	2,5	4,47
Ecolo-Groen	13,4	9,06
CDH-CD&V	10,8	11,61
Vlaams Belang	1,9	2,28
LB	23,6	29,18
PP	1,9	1,65
Egalité	0,0	1,78
ISLAM	0,6	4,12
PTB-PVdA	3,8	4,52

Chi carré = 12,08 ; degrés de liberté : 10 ; probabilité : 0,28.

Tableau C. Comparaison des résultats du sondage et des résultats des élections à Bruxelles ville (votes valables)

	<i>Résultats du sondage (en %)</i>	<i>Résultats des élections (en %)</i>
N-VA	3,1	4,43
MR-VLD	15,8	17,89
FDF	6,1	7,63
Ecolo-Groen	21,9	12,39
CDH	18,0	18,01
PS-SP.a	26,8	29,12
Vlaams Belang	0,9	2,2
PTB-PVdA	1,8	1,56
PP	0,4	0,76
Pirates-Piraten	0,9	1,38
ISLAM	1,3	2,90
Egalité	0,9	1,13
BUB	0,9	0,69

Chi carré = 10,57 ; degrés de liberté = 12 ; probabilité = 0,56.

